

E. 189-28

— 5 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour objet l'approbation de la Convention additionnelle à la Convention internationale du 14 octobre 1890 sur le transport de marchandises par chemins de fer, signée à Paris, le 16 juin 1898, entre la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Russie et la Suisse (N° 367, année 1898).

Nommée le 20 décembre 1898.

MM.

1^{er} BUREAU : CÉSAR DUVAL.

2^e — BRUNET.

3^e — BIDAULT.

4^e — SAVARY (Tarn).

5^e — VICTOR LEYDET.

6^e — LOURTIES.

7^e — FRANCOZ.

8^e — FOUSSET.

9^e — MONESTIER.

Président
Secrétaire



DIVISION DES ARCHIVES - 15, RUE DE VAUGIRARD 75291 PARIS CEDEX 06
Tél : 01 42 34 36 18 - Courriel : archives@senat.fr

Conventions sur les transports
internationaux par
chemin de fer

Résolution de la Commission
spéciale sénatoriale

Séance du 22 X 1898

La commission nomme M^r Toussot Président
et M^r Moretux Secrétaire
M^r Moretux et nomme rapporteurs

Le Président
Toussot

Le Secrétaire
Moretux

Séance du 7 Mars 1899

La Commission adopte le rapport de M^r Moretux

Le Président
Toussot

Le Secrétaire
Moretux